UQAR-information

HEBDOMADAIRE DE L'UNIVERSITE DU QUEBEC A RIMOUSKI

ISSN 0711-2254

14e année, numéro 15 Lundi, 13 décembre 1982

Alain Touraine

Un Québec troublé

Sociologue français de grande réputation, écrivain sensible aux états d'âme des peuples, Alain Touraine a trouvé au Québec, lors de sa récente visite, "une opinion québécoise très troublée". De passage à Rimouski, il a dévoilé, au cours d'une conférence donnée à l'UQAR, son point de vue sur la situation et le développement du Québec d'aujourd'hui.

Depuis le début de sa tournée dans des établissements collégiaux et universitaires du Québec, on lui parle beaucoup, très beaucoup même, de crise économique, de violence, de chômage, de possibilité de guerre nucléaire. Sans nier ces tristes réalités, il se dit préoccupé cependant de ne pas trouver, en milieu intellectuel, davantage de motivations devant l'avenir, de dynamisme. Un étudiant dans un cégep lui aurait même demandé: "À quoi ça sert d'étudier s'il y a possibilité d'une 3e guerre mondiale?".

Déplorant ce genre de vision du monde bloquée, peu stimulante, Alain Touraine croit qu'il serait sain d'éclaircir le brouillard paralysant et de définir quelles sont nos motivations pour l'avenir; quels sont les outils qu'il faut; sur quoi est-on prêt à faire des sacrifices? Il faut se battre pour s'en sortir, identifier les problèmes et les résoudre en relevant les manches. Pleurnicher sur la crise actuelle ne donne pas grand chose.

En Amérique du Nord, présentement, constate Alain Touraine, seule la question des femmes présente une démarche positive, articulée et vigoureuse. Sur d'autres thèmes sociaux d'actualité, on parle surtout des "tempêtes" qui peuvent survenir, et ce n'est pas très dynamisant!

(suite à la page 2)

Rentrée '83

Tous(tes) les étudiants(es) à temps complet doivent obligatoirement se présenter le 4 janvier 1983 afin de compléter les dernières formalités d'inscription.

Cette journée est réservée à la remise des horaires, de la carte étudiante de même qu'au paiement des frais d'inscription et de scolarité de la session d'hiver 1983.

À moins de recevoir un avis d'abandon total, toute absence en début de session sera considérée comme un désistement et l'inscription déjà faite en octobre sera annulée.

Vous devrez donc vous présenter au gymnase de l'Université, local G-220, le 4 janvier 1983 entre 9 h et 15 h.

Bureau du registraire

(suite de la page 1)

UN QUÉBEC TROUBLÉ

Les universités, dit-il, sont certainement un lieu fondamental pour réfléchir aux différentes facettes de l'avenir, notamment parce que la communication et le socio-culturel y sont facilités. Le silence des universités, des jeunes et des intellectuels sur l'avenir est assez inquiétant, affirme Alain Touraine. D'autant plus que les toutes prochaines années seront déterminantes, irréversibles.

Le problème

Le grave problème au Québec, selon lui, c'est la désarticulation actuelle du national et de l'économique. L'affirmation culturelle, l'originalité québécoise semblent branlantes, risquent de devenir folkloriques. Pendant ce temps, le désir de modernité, de développement économique, de satisfaction des besoins, fait que le Québec s'insère de plus en plus dans le grand moule américain: technologie, culture, industries. On ne veut pas rater le train de la reprise américaine.

La Révolution tranquille des années 1960 a représenté une belle époque du Québec, dit-il, parce que justement la "différence culturelle" pouvait s'affirmer côte à côte avec les développements économiques les plus modernes. Pensons à l'électricité. Présentement, selon Alain Touraine, les forces d'autonomie du Québec apparaissent souvent en opposition avec les forces économiques. En tentant de faire un choix entre "l'identité collective" et "le pain et le beurre", le Québec risque de perdre les deux. Le problème crucial du Québec (et de plusieurs autres États, faut-il le dire...) sera de réarticuler l'économique et l'identité culturelle. Sinon, estime monsieur Touraine, la société québécoise est promise à une mort lente, absorbée par le géant américain.

En dépit de son économie faible et de son chômage, le Québec s'avère être, selon Alain Touraine, un endroit du monde où le niveau socio-culturel est relativement élevé et où les ressources naturelles et les économies monétaires se trouvent encore en abondance. L'avenir est à ceux qui ont "envie de se développer".

Développement

Ce point de vue sur le Québec, Alain Touraine l'exprimait en fait dans la conclusion de sa conférence à l'UQAR, qui portait dans l'ensemble sur les problèmes de développement national et régional, dans le monde.

Impossible de résumer tous ses propos, mais retenons quand même un point: le sociologue distingue trois genres de situations où le développement est problématique.

D'abord, il y a le cas des sociétés dépendantes, caractérisées par l'extériorité du pouvoir économique; dans celles-ci, la participation politique et la redistribution sociale en viennent à étouffer. C'est l'éclatement et la forte tendance à la militarisation. C'est le cas du Chili, de l'Argentine, de l'Uruguay, etc.

Deuxièmement, il y a le cas des nationalités périphériques, par exemple, les Irlandais, les Corses, les Bretons. Ces populations sont constamment divisées en elles-mêmes entre la lutte contre le sous-développement régional et le mouvement de libération nationale. Entre la modernité et la spécificité. Ce morcellement conduit à la violence, au terrorisme, à la dégradation.

Enfin, il y a les cas de sous-développement régional, à l'intérieur même d'un pays, par exemple certaines régions du Mexique ou d'Italie. Ces régions éprouvent une grande criminalité, une dégradation de l'élite régionale et souvent, les intellectuels de ces régions ont une tendance à l'abstraction internationaliste, pour sortir de leur infériorité, leur désarticulation.

Néanmoins, Alain Touraine ne croit pas que le Québec, malgré ses liens de parenté avec l'Amérique latine, en vienne à être une terre de violence et de militarisation. "Ce n'est pas dans le tempérament québécois." Toutefois, une solution à la Thatcher ou à la Reagan au Québec serait périlleuse selon lui: le Québec est un "welfare state" bien développé, dans le meilleur de la tradition autrichienne ou scandinave. Un acquis dont il serait déplorable et dangereux de se départir.

.Le personnel de l'UQAR est soumis depuis le 1er décembre au décret du gouvernement du Québec, dans le cadre de la loi 70, décret qui prélève 19,45% du traitement salarial des employés du secteur universitaire, pour une période de trois mois. Cependant, cette mesure ne touche pas ceux qui gagnent moins de 16 507 $. D'autre part, avec un salaire entre 16 508 $ et 17 635 $, l'employé(e) se voit enlevé 5% et entre 17 636 $ et 20 052 $, 10%. Les salaires supérieurs à ce montant connaissent des diminutions de 19,45%. Cela crée quand même de drôles de situations: la personne qui gagne 21 000 $ se retrouve, pour trois mois, à un salaire annuel de 16 800 $, alors que celle qui gagne habituellement 20 000 $ se retrouve à 18 000 $, pour trois mois.

.Trois nouvelles expositions au Musée régional, à compter de mercredi 15 décembre: une vaste documentation (textes, photographies) sur les jardins de France, de 1760 à 1820; l'architecture québécoise de 1960 à 1980; enfin, les tableaux d'un peintre de Hauterive, Jean-Charles Tremblay.

LA SECOUSSE A AUSSI ÉTÉ ENREGISTRÉE À L'UQAR

Plusieurs types de secousses sont enregistrées à l'UQAR, direz-vous, mais celle dont il est question ici, la secousse sismique, s'est manifestée dans le comté de Charlevoix le samedi 4 décembre, vers les 11 heures du matin.

Bernard Larocque, professeur de physique, était fier de nous informer de cette nouvelle puisqu'un appareil, construit par un étudiant de physique, Claude Côté, dans le cadre d'un cours de micro-thèse, a enregistré cette secousse. Les calculs faits à partir de l'enregistrement de Rimouski situent l'épicentre de la secousse à environ 160 kilomètres de l'appareil, ce qui concorde très bien avec les données officielles.

Les enregistrements de Rimouski ne permettent pas toutefois de comparer les amplitudes, tout simplement parce que l'appareil n'est pas (encore) calibré à l'échelle Richter.

D'autre part, l'appareil a également réagi au moment où une explosion nucléaire en Sibérie aurait eu lieu, selon des informations occidentales. Cependant, des vérifications s'imposent avant d'en arriver de façon certaine à cette conclusion.

La région rimouskoise et le développement

Pendant les deux dernières décennies, l'image de notre région s'est sensiblement modifiée. Dans ce court laps de temps, se sont succédées des phases de décroissance et de croissance démographiques. En même temps, une métamorphose s'est opérée tant aux niveaux social et économique que culturel.

En effet, d'un équilibre traditionnel et rural, le contexte régional a évolué vers une urbanisation dont la ville de Rimouski est le pivot. Pour certains, ce bouleversement constitue une altération irréparable de leur milieu de vie, pour d'autres, au contraire, cela constitue un jalon essentiel à l'épanouissement régional et à la quête d'une identité.

L'Est du Québec a été marqué par un exode qui a semblé irréversible à plusieurs jusque vers 1977 et plus tard. La population a sensiblement vieilli à travers ce mouvement qui voyait partir les jeunes vers les grands centres tel Montréal. Or, de 1969 à 1973 inclusivement, au-delà de 2 000 unités d'habitation dont 648 maisons unifamiliales sont créées dans le seul Rimouski urbain. Bungalows, duplex, immeubles résidentiels, motels et casse-croûte façonnent le paysage et modifient les habitudes de vie. La région prend des allures de modernisme mal adapté, emprunté.

Les localités environnantes se voient, dans ce même mouvement envahies par de nouveaux arrivants. Ainsi, à Saint-Anaclet, on compte aujourd'hui 58% de ceux-ci. À Rimouski-est, le boum domiciliaire des années '60, favorisé par le développement de l'aqueduc change irréversiblement l'image de l'agglomération. À Pointe-au-Père, après la construction du boulevard longeant le fleuve jusqu'à ses portes, on voit le nombre d'habitants plus que tripler de 1976 à 1980.

Puis, subitement, après un dernier élan qui donne à Rimouski 438 nouvelles unités d'habitation en 1980, c'est la stagnation. Une stagnation qui interroge, qui appelle la critique, la réflexion. Les uns prétendent que la croissance des dernières années n'était qu'un rêve anarchique et inaccessible. D'autres affirment, au contraire, qu'une nouvelle âme, une nouvelle image régionales germent dans les sillons que le développement a tracés dans notre sol.

C'est à cette réflexion, à ce regard critique que se prêteront messieurs Alain Tessier, urbaniste, Michel Saint-Pierre, architecte et enseignant au Cégep de Rimouski, Gaston Martin, architecte et Jocelyn Desrosiers, directeur de l'Office municipal d'habitation. Antonio Lechasseur, historien, agira comme animateur des discussions.

Cette conférence-échange se tiendra le lundi 20 décembre 1982, à 20 heures, au Musée régional de Rimouski. Cette activité s'inscrit parallèlement à une exposition itinérante du Musée d'art contemporain: "L'architecture québécoise de 1960 à 1980".

.L'Association canadienne de Science politique, en collaboration avec le président de la Chambre des communes et les leaders de la Chambre, annonce le concours 1983-84 des stages parlementaires.

Les candidats devront avoir entre 21 et 35 ans et posséder un grade d'une université canadienne en sciences sociales, notamment en science politique, en histoire, en droit, en sciences de l'administration, en sciences économiques et en journalisme. Les candidats doivent être de nationalité canadienne. Le stage dure dix mois, à compter de septembre 1983 et le salaire est d'environ 9 000 $. Une dizaine de stagiaires seront choisis. (Les critères ne sont pas mentionnés.) Les candidatures doivent être présentées avant le 7 janvier 1983.

Pour obtenir de plus amples informations ou des formules de candidature, écrire à:
Robert J. Jackson, directeur
Programme de stages parlementaires
Université Carleton
Ottawa, Ont. Tél.: (613) 231-6610
K1S 5B6

Adopté

COMITE EXECUTIF

A sa réunion (245e) du 6 décembre 1982, le Comité exécutif a résolu:

- de réexaminer la demande de congé sans traitement de M. Gaëtan Lavoie lorsqu'il aura satisfait aux conditions posées par l'assemblée départementale;
- que le poste de professionnel (agent de stage et de recrutement) soit rattaché au service des relations publiques et de l'information sur une base de sept mois par année et au bureau du doyen de la gestion des ressources humaines et financières pour des fonctions d'administration pendant les cinq autres mois;
- d'autoriser le remplacement temporaire de deux employées;
- d'accorder un congé sans traitement pour fin de perfectionnement à Mme Colette Lavoie, du service de l'informatique;
- d'approuver un protocole d'entente avec le Collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon relatif aux services de bibliothèque;
- d'approuver un contrat avec le gouvernement du Québec relatif au codage de projets de recherche;
- d'approuver l'achat d'une oeuvre d'art de Mme Mariette Rousseau-Vermette pour l'atrium;
- d'attribuer des bourses à six étudiants de maîtrise.

Centre de documentation administrative

Anniversaires

17 décembre:	Pauline Dubé, département des Sciences pures;
18 décembre:	Diane Mercier, Service des finances;
19 décembre:	Gaston Dumont, Bibliothèque;
19 "	Jacqueline Proulx, vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.
20 décembre:	Denise Pilon, département des Lettres et Sciences humaines;
21 décembre:	Lise Gagné, Bibliothèque;
22 décembre:	Danielle Dubé, Bureau du registraire;
23 décembre:	Yvan Grondin, Service de l'audio-visuel;

.Des cours d'été en Grande-Bretagne, sur la littérature anglaise, sont offerts aux étudiants(es) ayant atteint la 3e année du baccalauréat et aux professeurs. Ces cours, offerts à l'été 1983, s'adressent à ceux et celles qui parlent couramment l'anglais et qui disposent d'au moins 2 à 3 000 $. Renseignements sur le babillard près du D-305.

.Une stratégie de chauffage de la maison, voilà de quoi nous entretiendront messieurs Physicus et Paradoxe dans le Progrès-Écho de cette semaine.

OPINION

Le café l'Index

À l'attention de:

M. Roland Dorval, services aux étudiants,
M. J.M. Duret, terrains et bâtiments,
M. Guy Massicotte, recteur de l'UQAR

Messieurs,

Après avoir pris connaissance des projets de restructuration et suite à une rencontre avec M. Guy Châteauneuf, étudiant, représentant de la Commission de vie étudiante au comité de restructuration, nous avons constaté qu'aucun aménagement n'avait été prévu en ce qui a trait au café l'INDEX, géré et opéré par les étudiants(es). Celui-ci serait remplacé par un casse-croûte opéré par un concessionnaire privé.

Par la présente, nous demandons que l'idée du casse-croûte soit abandonnée et qu'un local, ainsi que les équipements requis soient mis à la disposition des étudiants (es) afin qu'ils(elles) puissent continuer à opérer leur café comme par les années antérieures. En outre, il convient que ce local soit adjacent au salon étudiant.

Les raisons qui motivent cette requête sont très justifiables. Le café constitue une des rares initiatives entreprises et réalisées par et pour les étudiants et étudiantes dans l'Université. Celui-ci crée un dynamisme évident au sein de la vie étudiante. Il emploie plus de trente étudiants(es) à temps partiel. Près de deux mille dollars par mois leur sont directement versés en salaire; ce qui constitue une source de revenus indispensable pour certains(es). Le café fonctionne actuellement très bien, il connaît même un succès grandissant auprès de la population de l'Université. Nous estimons que le café est un acquis essentiel à sauvegarder pour le bien de toute la communauté étudiante.

Enfin, nous ajoutons à cette requête une brève description du local et des équipements qui nous seront nécessaires pour poursuivre nos activités l'an prochain. Nous attendons une réponse le plus tôt possible quant à cette requête. Nous avons besoin, sommairement, de:

un local 10' par 30';
un carreau avec comptoir pour servir la clientèle;
un panneau coulissant pour fermer le carreau;
cinq (5) prises de courant doubles disposées adéquatement dans le local;
un grand évier double intégré à un comptoir.

Pour le reste, nous disposons en majeure partie du matériel nécessaire pour opérer le café (armoires, comptoir, réfrigérateur, ustensiles, etc.).

Bien à vous,

Jean Labonté
Représentant de l'Association générale des étudiants(es)

OPINION

L'INTÉGRATION AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le Service des activités physiques et sportives (S.A.P.S.) de l'UQAR offre à chaque session un éventail d'activités de diverses natures aux clientèles suivantes de notre communauté universitaire: étudiants à temps complet, étudiants à temps partiel, employés de l'Université et conjoints des étudiants et des employés. De plus, le S.A.P.S. a donné le ton aux autres universités, en 1977, en intégrant à sa programmation la population environnante désireuse de pratiquer des activités physiques ou sportives. Cette situation nous oblige à établir certaines politiques de fonctionnement qui tiennent compte des clientèles touchées et de la priorité qu'il faut donner aux étudiants réguliers de notre institution afin de favoriser leur intégration.

Ainsi, toutes les activités sont offertes gratuitement ou à des coûts préférentiels pour nos étudiants. Le choix des participants se fait sans aucune discrimination en tentant de respecter le désir de ceux qui démontrent de l'intérêt pour l'activité offerte. Afin de minimiser les contraintes d'ordre matériel, le S.A.P.S. fournit la majorité des équipements de base afin de rendre encore plus accessibles les disciplines sportives de sa programmation. De plus, toutes les activités sont considérées au même niveau sans favoriser l'une plus que les autres.

Il faut cependant comprendre que ces efforts de démocratisation de la pratique sportive à l'UQAR ne doivent influencer en rien la responsabilité de l'Université qui agit comme promoteur. Ainsi, les personnes ressources engagées par le S.A.P.S. qui sont qualifiées et responsables respectent les normes de sécurité et espèrent que les participants possèdent les capacités physiques nécessaires. À ce sujet, même si le certificat médical n'est pas exigé, nous ne pouvons fermer les yeux sur les cas qui nous semblent particuliers. Il n'est absolument pas question d'éliminer les individus qui possèdent ou qui ont déjà possédé certaines anomalies physiques. Mais nous croyons qu'il est de notre responsabilité d'exiger, tout au moins pour ceux qui nous informent, une attestation écrite d'un médecin afin de confirmer leur capacité de participer à des activités physiques plus exigeantes. Cette mesure a pour but d'intégrer ces personnes à la clientèle qui se dit ou qui se pense en bonne santé. De plus, une telle démarche renseigne le participant sur sa condition actuelle et rassure l'Université qui est responsable de tout ce beau monde.

Ceux qui connaissent leur état et qui sont conscients de leur problème particulier devraient posséder un certificat médical afin de faciliter leur intégration puisqu'ils ne sont pas considérés comme des cas à part par les dirigeants de notre institution.

Elle est là, l'intégration au Service des activités physiques et sportives, pour ceux qui le désirent.

Serge Bérubé
Directeur du S.A.P.S.

OPINION

Pas par 4 chemins

Je ne sais pas si quelqu'un d'entre vous qui lisez UQAR-Information avez déjà utilisé les services de l'audio-visuel de l'UQAR; je l'espère, car j'aimerais savoir si vous partagez la même opinion que moi. J'ai tenté d'y faire enregistrer une émission télévisée. Je dis bien tenté, car après ma demande d'enregistrement (qui d'ailleurs a dû être appuyée par un professeur, comme si je n'étais pas assez grand pour en juger l'intérêt moi-même), la première émission fut oubliée, la deuxième fut enregistrée à moitié à cause d'une erreur d'heure de programmation et la troisième, heureusement pour tout ce qui m'entourait, a été ratée par ma faute. Je leur avais donné la mauvaise heure de la reprise. Ensuite, pour les huit ou neuf autres émissions, il y en a eu environ deux qui furent écoutables. Évidemment, il y avait des bris de télécâble causés par les agrandissements, une machine qui menait un bruit d'enfer et jugée en parfait état après vérification. À force de leur rapporter leurs erreurs, je n'ai probablement réussi qu'à me faire détester. Je les comprends: quand on passe son temps à se faire dire que ça va mal, ça devient frustrant, mais quand on ne fait rien pour améliorer ou tout au moins pour donner un service courtois (car tout de même, ce service n'est pas un don), on risque quelquefois de se le faire dire, non pas par quatre chemins, mais en pleine face!!

Au nom des quelques-uns qui ont eu le courage de venir assister aux visionnements, j'espère que cet article réveillera ceux qui sont concernés.

Sans rancune.

Pierre Boutet
Étudiant de biologie, 1ère année

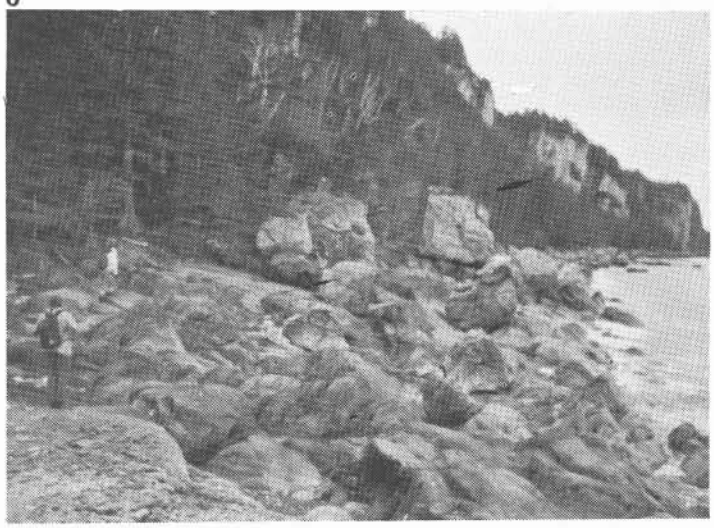

Deux journées sur le bord du fleuve à se promener sur les hautes collines boisées, à longer le pied des falaises qui regardent le large.

Falaises morcelées, plages balayées, rochers engelés, pic gratte-nuages, tout ça sous l'oeil d'un soleil blafard et tremblotant par un froid de canard. Tel était le décor au Bic en cette fin de semaine du 12 novembre, lors de la sortie en animation écologique organisée conjointement par l'École en animation écologique et le Service des activités physiques et sportives de l'UQAR. Précisons que pendant la semaine de lecture de l'hiver 1983, se déroulera un stage de sept jours en découverte du milieu physique s'intitulant "Au pays de la verroterie". Pour de plus amples informations, contactez Jacques Carrier au D-307.

.Dans l'ensemble du Québec, 64% des étudiants à temps partiel inscrits à l'université le sont dans des programmes de certificat. Toutefois, l'ambition d'obtenir un certificat, du moins à Montréal, est caractéristique des francophones (85,6%) alors que dans les universités anglophones, la proportion des étudiants à temps partiel inscrits à un certificat tombe à 20%. Les anglophones visent plutôt le baccalauréat. (Tiré du Devoir, 22 novembre.)

.Pour les 6 premiers mois de l'année fiscale 1982-83 (avril à septembre), les entreprises et les universités québécoises ont reçu du gouvernement fédéral 15% de la valeur totale des contrats scientifiques (106 millions de dollars), tandis que l'Ontario décrochait 45% et la Colombie-britannique 17%. Sur les 63 contrats de recherche accordés par Pêches et Océans, le Québec en a reçu deux. (Tiré du Devoir, 27 novembre)

OPINION

Lettre au Père Noël

C'est la première fois que je t'écris, mais je ne voudrais pas avoir l'air de quémander. Pourtant, je pense avoir été oubliée depuis des années et je crois avoir droit à mes cadeaux. Je suis la plus sage de la maison, je ne dérange jamais personne. Je suis peut-être un peu repliée sur moi-même...

J'aimerais d'abord avoir de l'argent et tu peux être sûr que j'en ferais bon usage. J'aurais besoin d'un montant égal à une cotisation de 4 $ par étudiant(e). Ça ne représente pas beaucoup pour les services que je suis prête à offrir.

Ensuite, je voudrais avoir une dizaine de frères ou soeurs, afin que nous puissions former une belle famille de 15 comme le souhaite papa. Ainsi, nous pourrions nous entraider dans la maison, qui nous paraîtrait moins grande.

Je te laisse réfléchir sur mon cas et j'attends de tes nouvelles pour qu'en janvier je puisse partir du bon pied. Sinon, je devrai attendre à l'automne pour avoir mes cadeaux

-soupir-

et je m'adresserai cette fois à la GRANDE CITROUILLE.

L'Association générale des étudiants de l'UQAR (par Monique - Charlie Brown - Royer)

Emplois

GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

Une représentante de la Gendarmerie royale du Canada viendra donner une séance d'information le 15 décembre, à compter de 9 h à la salle multi-média (D-406). Objectif visé: renseigner les étudiants(es) sur la carrière de membre de la Gendarmerie, sur les conditions d'admission et les perspectives d'embauche.

Joyeux temps des Fêtes.

UQAR-information

UQAR information Hebdomadaire de l'Université du Québec à Rimouski

Direction et Publication : Service des relations publiques et de l'information - Local D-305 - Tél. : 724-1425

Rédaction : Mario Bélanger, Mariette Parent

Montage : Richard Fournier

Dactylographie : Simone Fortin

Impression : Service de l'imprimerie

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec